

CONVENTION

CN DU 18 AVRIL 2008

29 février 2008 – envoi d'un mailing explicatif à tous les professionnels

Revue Février 2008 – Article explicatif sur la convention destiné à tous les professionnels

Dès janvier 2008 - Envoi de la convention nationale aux professionnels par les CPAM

Revue Janvier 2008 – Article

Revue Décembre 2008 – Article

Parution au JO du 29 décembre 2007 de l'arrêté du 24 décembre 2007 portant approbation de la convention nationale destinée à organiser les rapports entre les pédicures-podologues et les caisses d'assurance maladie. **Transmission aux Présidents de région par mail.**

18 Décembre 2007 – Signature de la convention FNP/ UNCAM

14 Décembre 2007 – Bureau National – présentation du dossier Convention par B. SALOMON – **compte rendu envoyé aux Présidents de région par mail.**

7 Décembre 2007 : réunion de travail sur le texte de la convention qui permet de définir ;

. le tarif d'indemnités des vacations pour les membres de la section professionnelle membres de la commission paritaire nationale et régionale à raison de 100 euros par réunion d'une demie journée

. le tarif d'une indemnité de déplacement définie dans les conditions prévues par le règlement intérieur de l'instance,

. le tarif de l'indemnité pour perte de ressources à 210 euros par jour par professionnel conventionné dans le cadre du dispositif de la formation continue conventionnelle.

. le contenu du plateau technique requis par les professionnels pour la prise en charge de ces patients,

. d'inclure un modèle de fiche « bilan podologique » et de « fiche de suivi »

. d'inclure les formations diabète suivies en dehors des DU ou réseaux diabète, à savoir les formations suivies dans les 5 dernières années d'une durée d'au moins 4 jours incluant théorie et pratique en milieu hospitalier.

Début décembre 2007 : Le Lien n° 03 informant du contenu du protocole d'accord, **envoyé aux membres des CAR**

30 Novembre 2007 – Signature du protocole d'accord qui permet de renégocier le tarif à la FSE (feuille de soins électronique) de 0.05 à 0.07 pour le passer au niveau de celui des médecins. **Transmis aux Présidents de région.**

27 Novembre 2007 : réunion avec le Directeur Général de l'UNCAM qui permet d'aborder pour la 1ere fois la question des tarifs et négociation âpre qui permet d'arriver à la prise en charge de 27 euros la séance d'une durée minimum de 30 minutes, et maximum de 45 minutes notamment pour la 1ere séance qui inclut un bilan. Cette convention, rappelle B. SALOMON, ne concerne que la prévention des lésions du pied diabétique de grade 2 et 3, de type II, à raison de 4 soins pour les grade 2 et de 6 soins pour les grade 3. **Compte rendu transmis aux Présidents de région par mail.**

16 novembre 2007 – Conseil National : présentation du sujet par B. SALOMON et vote sur la question suivante «acceptez-vous que la FNP signe un protocole d'accord qui ouvre à la

négociation d'une convention nationale ? » : les résultats sont 11 OUI/ 0 NON /1 ABST sur 12 régions présentes. Le diaporama présenté par B. SALOMON est joint au compte rendu. qui **est envoyé aux présidents de région avec le compte rendu.**

15 novembre 2007 – Bureau National : présentation du diaporama qui sera projeté le lendemain lors du CN expliquant bien la situation à savoir qu'il nous sera demandé le 27 novembre de signer un protocole d'accord alors que nous ne connaissons pas encore la base tarifaire qui sera discutée, celle-ci relevant strictement du Directeur Général de l'UNCAM. Pour autant, il nous est bien précisé que si les négociations en cours venaient à ne pas aboutir, la profession passerait immédiatement au RSI. **Compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

Début novembre 2007 – Le Lien N° 02 informant de deux textes soumis à l'étude de la FNP par l'UNCAM (projet de protocole et projet de convention), **envoyé aux membres des CAR**

26 octobre 2007 : réunion de travail UNCAM sur la convention

Début octobre 2007 – Le Lien N° 01 parlant du contenu de la convention à partir des recommandations de la HAS, **envoyé aux membres des CAR**

14 Septembre 2007 – Réunion de travail avec UNCAM

Septembre 2007 – Synthèse HAS pied diabétique

7 septembre 2007 – Compte rendu du Bureau National **envoyé aux Présidents de région**

11 Juillet 2007 : suite à l'expérimentation dans les réseaux, parution de l'avis de la HAS sous forme de recommandations pour la prise en charge des soins podologiques de prévention des patients diabétiques de grade 2 et 3 à raison de 4 soins pour les grade 2 et de 6 soins pour les grade 3

29 juin 2007 : réunion de travail avec UNCAM

28 juin 2007 – **Parution de la circulaire 2007-092** concernant l'application de l'article 49 de la loi du 13 août 2004 relative à la mise en œuvre des conventions nationales modifiant l'assiette de participation aux cotisations des professionnels de santé libéraux

avril-juin 2007 – Qualité, coût et impact de la prise en charge coordonnée des patients diabétique de type 2 dans un réseau de santé, Pratiques et organisation des Soins volume 38

20 avril 2007 – Conseil National : information sur les avancées du dossier convention nationale – présentation d'un diaporama par B. SALOMON **joint en annexe du compte rendu envoyé aux Présidents.**

19 avril 2007 Réunion de Bureau – présentation du diaporama qui sera visualisé lors du CN du lendemain, **envoyé aux Présidents de région**

Revue Mars 2007 – article « prise en charge du pied diabétique : le gouvernement s'engage pour cette année ! »

16 et 21 mars 2007 – réunion UNCAM

23 Février 2007 – Bureau National avec présentation par B. SALOMON de la mesure de Prévention n° 13 relative à la prise en charge des soins podologiques des patients diabétiques de grade 2 et 3, **compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

janvier-mars 2007 – Diabète traité : quelles évolutions entre 2000 et 2005 ?

3 janvier 2007 - mesure n° 13 du Plan Prévention, le Ministre de la santé et des solidarités Xavier BERTRAND a prévu une enveloppe de 40 millions d'euros dans l'ONDAM 2007 pour les diabétiques de type 2, grade 2 et 3, avec une mise en place au premier trimestre 2007.

19 janvier 2007 – réunion de travail FNP sur la convention

8 Décembre 2006 : Bureau National avec point sur le dossier par B. SALOMON, **compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

Revue novembre 2006, parution article « le Sénateur S. Desmarescaux plaide avec succès la cause des soins podologiques aux diabétiques »

10 Novembre 2006, Conseil National – présentation par B. SALOMON de l'état d'avancement du dossier sur la convention nationale expliquant que la loi de 2004 oblige le passage par une recommandation de la HAS pour tout nouvel acte proposé à la prise en charge de l'assurance maladie. **Compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

Revue Novembre 2006 – article sur le rapport intermédiaire sur l'évaluation de l'expérimentation nationale d'amélioration de la prévention des lésions du pied chez les diabétiques »

3 novembre 2006 – réunion avec CNSD sur la convention

8 septembre 2006 – Bureau National avec présentation par L. OLIE et B. SALOMON de l'architecture du dossier Convention Nationale. **Compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

Revue septembre 2006 – article « convention nationale pour les ALD pour la profession : signature avant la fin de l'année ? »

15 septembre 2006 – Réunion de travail FNP sur la convention

Septembre 2006 – Bulletin Epidémiologique Hebdomadaire, Institut de Veille Sanitaire n° 10/2006 sur « incidence et caractéristiques des amputations de membres inférieurs chez les personnes diabétiques en France métropolitaine, 2003 »

25 août 2006 – Réunion de travail FNP sur la convention

Juillet 2006 – Rapport intermédiaire de l'expérimentation nationale d'amélioration de la prévention des lésions du pied chez les diabétiques, ANCREDD

23 juin 2006 – Bureau National avec information par B. SALOMON sur la réunion du 2 juin avec l'UNCAM. **Compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

2 juin 2006 – Réunion UNCAM

Revue Mai 2006 – article « Spécial pied diabétique »

22 avril 2006 – Conseil National – explication par B. SALOMON relatif au dossier qui démarre concernant la convention. **Compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

17 mars 2006 – Bureau National avec présentation du dossier par B. SALOMON et projet **joint en annexe du compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

27 janvier 2006 – Reprise des réunions avec UNCAM

20 janvier 2006 – Bureau National avec présentation par B. SALOMON de l'état d'avancement du dossier. **Compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

Revue janvier 2006 – Article « suivi de l'expérimentation diabète dans les réseaux de soins »

20 janvier 2006 – BN et travail sur la convention. **Compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

6 Décembre 2005 – Réunion CNAMTS sur le projet de prise en charge podologique chez les diabétiques dans les réseaux de santé diabète

4 novembre 2005 – Conseil National avec présentation par P. DANESI du projet de convention nationale par diaporama préparé par B. SALOMON, **diaporama joint au compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

7 octobre 2005 – Bureau National – Rencontre du Directeur UNCAM à CA CNPS du 13.10 par L. OLIE qui lui présentera le dossier de convention nationale. **Compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

9 septembre 2005 – Bureau National – Présentation du dossier convention nationale par B. SALOMON. **Compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

1^{ER} Août 2005 – Résultats Etudes ENTRED 2001-2003 sur le diabète en France

17-18 juin 2005 – Bureau National avec présentation du projet convention par B. SALOMON. **Compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

Mars-avril 2005 – Enquête de représentativité

22 mars 2005 - Réunion ANCRED à LYON où C JOURNOT présente pour la Fédération le plan de formation fait en région, sur recommandation de la FNP ; il est décidé de faire une formation de 2 jours théoriques et de 3 demies journées pratiques minimum.

23 juin 2005 – réunion de travail FNP sur la convention

14 mai 2005 – Bureau national avec présentation du contenu du projet de convention par B. SALOMON. **Compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

22 avril 2005 – Conseil National avec présentation **sur powerpoint du projet de convention sur les pathologies ALD par B. SALOMON joint au compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

22 février 2005 – Réunion CNAMTS

11/12 février 2005 – Bureau National : la convention est définie comme dossier prioritaire et B. SALOMON présente le contexte à prendre en compte dans le cadre du projet de convention nationale. **Compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

Février 2005 – Campagne de dépistage du pied diabétique avec gradation du risque

1^{er} février 2005 – Courrier au Directeur UNCAM

30 janvier 2005 – Expérimentation Réseaux Diabète : définition du protocole de prise en charge du risque podologique chez les diabétiques de grade 2 et 3 avec ANCRED et FNP

24 janvier 2005 – Réunion au Ministère pour préparer une Expérimentation visant à améliorer la prévention, la gradation et la prise en charge des lésions du pied chez les diabétiques dans les réseaux de santé de grade 2 et 3

7/8 janvier 2005 – Bureau National avec définition des axes de travail concernant le projet de convention. **Compte rendu envoyé aux Présidents de région.**

3 décembre 2004 – Réunion au Ministère de la Santé où L. OLIE demande une enquête de représentativité pour la profession qui est le préalable indispensable à la négociation de toute convention.

2 décembre 2004 – Réunion au Ministère sur une Expérimentation visant à améliorer la prévention, la gradation et la prise en charge des lésions du pied chez les diabétiques dans les réseaux de santé de grade 2 et 3

15 octobre 2004 – Action de dépistage pour la Journée Mondiale du Diabète

8 octobre 2004 – Réunion FNP avec le Dr Varroud Vial

13 août 2004 – Loi n° 2004-810, article 49 qui modifie les conditions dans lesquelles les caisses d'assurance maladie participent au financement des cotisations dues par les professionnels de santé au titre de leurs honoraires en application des articles L 242-11, L 645-2 et L 722-4 ; la ou les conventions fixent l'assiette et le niveau de cette participation et les modalités de sa modulation ...

juillet 2004 – Dossier ANCRED Forfait de soins podologiques

2004 – Recommandation ANAES pour la prévention et le traitement local des lésions des pieds chez les diabétiques

2 juin 2004 – **Etude ANCRED** : Bilan de l'état de santé des personnes diabétiques et leur prise en charge

Juin 2004 – Participation C. JOURNOT pour la FNP au groupe de travail FAQSV sur évaluation du forfait podologique.

21 Mai 2004 – Courrier C JOURNOT aux Présidents de région pour intégrer les réseaux Diabète

1^{er} mars 2004 – AG ANCRED auquel participe DR GRIMALDI

30 janvier 2004 – Travail sur la prise en charge des soins podologies des patients diabétiques avec C. JOURNOT, le Pr BRINGER notamment.

28 novembre 2003 – Réunion à CNAMTS à laquelle participe C. JOURNOT

26-27 novembre 2003 – Réunion ANCRED avec présence de C. JOURNOT

11 septembre 2003 – Réunion NGAP faisant suite aux conclusions de la commission Passa (Comité de suivi du programme d'actions de prévention et de prise en charge du diabète mis en place par la DGS en 2002) visant à proposer de créer un forfait annuel de prise en charge par les podologues des patients diabétiques. Participaient notamment à cette réunion, pour la FNP : L. OLIE / PH. LAURENT/ P. DANESI/ C. FERRARI/ C. JOURNOT et pour le SNP, G. LABBE et G. BOULARD.

Il est proposé un forfait annuel comprenant un examen initial d'une durée de 0h45 et de 5 séances de soins pour un montant de 137.75 euros se basant sur le taux horaire le plus élevé des actes technique infirmiers qui est de 29 euros, alors que la profession proposait 200 euros.

Février 2003 – Recommandations ANAES sur le principe du dépistage du diabète de type 2

11 septembre 2002 – Remise des conclusions de la Commission Passa : forfait annuel comportant un bilan podologique et 5 soins podologiques pour les patients diabétiques de type 2, de grade 2 et 3

23 juillet 2002 – Travail du Comité de suivi du programme d'actions de prévention et de prise en charge du diabète auquel participaient DR PASSA comme coordinateur, DR MARTINI, DR VARROUD VIAL, DR HA VAN, PR GRIMALDI, C. JOURNOT, G. LABBE : le compte rendu disant que pour les auxiliaires médicaux, le coût horaire était de 25.92 euros pour les infirmières qui réalisent une chimiothérapie tarif qui peut aller jusqu'à 53.36 euros pour les orthophonistes. Forfait comprenant une évaluation de 45 minutes + 5 soins de 45 « soit 5 heures au total ».

Janvier 2002 – Réunion au Ministère sur une meilleure coordination des acteurs pour la prise en charge des diabétiques

Novembre 2001 – Programme d'action de prévention et de prise en charge du diabétique de type 2

Juillet 2001 – Rencontre avec Mme GUIGOU, Mr KOUCHNER suite au Grenelle de la Santé

Mai 2001 – Conférence Nationale de la Santé à Strasbourg

Mai 2001 – Rencontre avec Mr GODINEAU, Mission de concertation pour la rénovation des soins de ville

Avril 2001 – Transmission du dossier à Mr ROMANEIX et à Mr ABENAHIM, Directeur DGS

Mars 2001 – Transmission du dossier par Mme GUIGOU auprès du Directeur de la DGS

Février 2001 – Dépôt du dossier par Mr Pierre EDMOND auprès de Mme GUIGOU

Janvier 2001 – Grenelle de la Santé avec Mme GUIGOU

Novembre 2000 – Transmission par Mr VINQUANT du dossier à Mr GODINEAU et Mr ABENAHIM

Novembre 2000 – Copie du dossier à Mme GUIGOU

Octobre 2000 – Dépôt du dossier « Forfaitisation des thérapeutiques pour les diabétiques » auprès de Mr VINQUANT

Mars 2000 – Réunion avec la CNAM

Novembre 1999 – Rapport sur le pied diabétique – NGAP

Septembre 1999 – Projet BROCAS